



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP recrute pour le compte du Rectorat :

- ✓ 02 ingénieurs Big Data

Diplômes requis

- Être titulaire d'un Diplôme BAC +5 en informatique

Diplômes complémentaires

- Tout autre diplôme admis en équivalence

Missions principales

- Conception et évolution de l'infrastructure d'acquisition et de gestion de données ;
- Architecture et développement de plateforme de gestion de contenus ;
- Conception et développement de modèles d'apprentissage ;
- Interprétation et conception des briefs techniques ;
- Recettage, contrôles qualités ;
- Exécuter toute autre mission confiée par la hiérarchie.

Expériences professionnelles

- Une expérience professionnelle d'au moins un (01) an en Big Data ;
- Une expérience en développement Web est fortement appréciée.
- Avoir un penchant Fullstack serait également un plus

Compétences requises

- Langages de programmation : PHP, Python, R
- Bases de données : SQL Server, MySQL, Oracle, MongoDB, SQL Serveur, ...
- Frameworks : Django, Hadoop, Spark, Elasticsearch, ...
- Analyse de données : Machine Learning, NLP

Eligibilité

- être âgé, au plus, de 46 ans au 31 décembre de l'année en cours ;
- présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures.

Modalités de sélection

Le recrutement se fera après examen de dossiers et entretien avec les candidats sélectionnés.

Lieu de dépôt, Modalités de dépôt et Date limite

Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante : <https://recrutement.ucad.sn> avec comme objet : **recrutement ingénieur Big Data** au plus tard le **10 décembre 2021 à 12h**.



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Pièces à fournir

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Demande manuscrite adressée à M. le Recteur, Président de l'Assemblée de l'UCAD ;
- Lettre de motivation adressée à M. le Recteur, Président de l'Assemblée de l'UCAD ;
- Curriculum vitae détaillé, actualisé et signé ;
- Copies légalisées des diplômes et attestations ;
- Copies légalisées des attestations de travail ;
- Copie légalisée de la carte nationale d'identité.

NB : Seuls des candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus ; tout document déposé reste à la propriété de l'établissement.

Le candidat retenu devra compléter son dossier par les pièces suivantes dans un délai n'excédant pas quinze (15) jours :

- Un extrait de naissance ;
- Un certificat de visite contre visite
- Un certificat de bonne vie et mœurs ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois
- Deux photos.

Fait à Dakar, le

10 NOV 2021

Le Recteur

Han
Pour le Recteur
et par Délégation
Le Doyen Chargé de l'Intérim